

**DEPARTEMENT DE L'ARDECHE COMMUNE DE MARCOLS LES EAUX
REGISTRE DES COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL**

COMPTE- RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 15 mai 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le quinze du mois de mai, à vingt heures trente, le Conseil municipal de la commune de Marcols Les Eaux, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Salle du conseil municipal, sous la présidence de François BLACHE, Maire.

Date de la convocation du Conseil municipal : 06 mai 2025

Présents : François BLACHE, Anne-Marie ROUDIL, Jérôme VIALLE, Baptiste BONNET, Sabine VIALLE, Lionel VIALLE, Claire JOUY

Excusés : Marc BOUCHET, procuration à Sabine VIALLE

Absents : Julien BONNET

Secrétaire de séance : Baptiste BONNET

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer

Lecture du compte-rendu du 02 avril 2025, approbation à l'unanimité

D2025-020/ Demande de conversion d'un titre de propriété d'une concession de 15 ans en 30 ans

En exercice : 09 ; présents : 7 ; représentés : 1 ; votants : 08 ; pour :08 ; contre 0; abstentions : 0
Majorité absolue : 5

Avis favorable à l'unanimité

D2025-021/ Demande de subvention Atout Ruralité auprès du Département de l'Ardèche dans le cadre des projets de travaux de voirie 2025

En exercice : 09 ; présents : 7 ; représentés : 1 ; votants : 08 ; pour :08 ; contre 0; abstentions : 0
Majorité absolue : 5

Avis favorable à l'unanimité. Montant total des travaux 35 155€HT, chemin de la Croze, rue des écoles, hameau de Mauras, murs de soutènement à Veyries
Subvention sollicitée, 40%= 14062€

D2025-022/ Adhésion de la commune de Silhac au SAIGC

En exercice : 09 ; présents : 7 ; représentés : 1 ; votants : 08 ; pour :08 ; contre 0; abstentions : 0
Majorité absolue : 5

Avis favorable à l'unanimité.

D2025-023/ Modification de l'article 4 des statuts du SAIGC

En exercice : 09 ; présents : 7 ; représentés : 1 ; votants : 08 ; pour :08 ; contre 0; abstentions : 0
Majorité absolue : 5

Avis favorable à l'unanimité, déplacement du siège social à la mairie de Gluiras

D2025-024/ Admissions en non-valeur au budget général

En exercice : 09 ; présents : 7 ; représentés : 1 ; votants : 08 ; pour :08 ; contre 0; abstentions : 0
Majorité absolue : 5

Approuvé à l'unanimité, ANV pour un montant de 577.99€

D2025-025/ Admissions en non-valeur au budget annexe vente de chaleur

En exercice : 09 ; présents : 7 ; représentés : 1 ; votants : 08 ; pour :08 ; contre 0; abstentions : 0
Majorité absolue : 5

Approuvé à l'unanimité, ANV pour un montant de 136.09€

**DEPARTEMENT DE L'ARDECHE COMMUNE DE MARCOLS LES EAUX
REGISTRE DES COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Questions diverses

- Salle des fêtes de Gourjatoux : il est précisé que lorsque la salle des fêtes est utilisée pour un apéritif lors de cérémonie privée de courte durée, il est proposé aux utilisateurs de faire un don
- Ecole : lors du dernier conseil municipal des enfants il a été évoqué la création d'un aménagement autour du cerisier dans la cour de l'école. Lionel VIALLE propose de réaliser un plan pour cet aménagement. Les employés municipaux feront les travaux et il sera demandé au Sivu de financer l'achat des matériaux. L'école a bénéficié d'un don de 9 chaises de la part du collège de l'Eyrieux
- Chemin des Marcolais : un devis pour la création d'une passerelle au niveau du ruisseau de Veyries a été demandé, montant des travaux 10 480€ (entreprise Jean-Baptiste Vercelli de Saint-Fortunat). Ce projet a été inscrit au BP 2025. Le devis sera rapidement validé, ce dossier fera l'objet d'une demande de subvention Atout ruralité et fonds de concours CAPCA en juin 2025. Une partie sera financée par du mécénat associatif.
- Randonnée : boucle John Brough : la CAPCA a donné un avis favorable à la mise à disposition du technicien randonnée, Mr François Lemaître, pour la réalisation du projet. Ce projet bénéficiera aussi du concours d'un groupe de travail d'étudiants du lycée agricole de Aubenas. Le débroussaillage est organisé le samedi 31 mai à partir de 08h30 au camping. La commune mettra à disposition des bénévoles du matériel et offrira un casse-croûte aux participants à 12h00 au restaurant Le Petit Marcolais
- Motion de soutien : l'association des maires ruraux propose aux élus de signer une motion de soutien pour dire non aux violences faites aux élus. La motion est mise à leur disposition pour signature et sera transmise à l'association des maires ruraux
- Courses cyclistes : 2 courses vont traverser la commune, la première le 31 mai qui va traverser le village dans le sens de la montée, la seconde le 11 juin, les cyclistes traverseront le secteur du bois de Rauzet.
- Jurés d'assises : la prochaine réunion de tirage au sort des jurés d'assises aura lieu à Saint Sauveur le 05 juin 2025. Anne-Marie Roudil y assistera
- ADMR : assemblée générale à Aubenas le 06 juin à 11h00
- ANEM : assemblée générale le 05 juin au Cros de Géorand
- Chapiteau : le chapiteau de 5m*8m et une tonnelle de 3m*6m ont été commandés, la tonnelle a été livrée. Le matériel sera stocké sous la mairie. Un règlement d'utilisation ainsi qu'un tarif de location seront mis en place par délibération au prochain conseil municipal. Il a été évoqué une location de 100€ pour un week-end pour les associations n'ayant pas participé au financement. Une caution de 500€ sera demandée à toutes les associations qui utiliseront le chapiteau. Le chapiteau ne sera pas loué aux particuliers, le montage et le démontage devra se faire en présence d'un agent municipal ou d'un élu. Un contrat de location sera établi et devra être complété à chaque location.
- Cinéma le 22 mai : l'AICG organise « Cinéma au village » en partenariat avec le PNR des Monts d'Ardèche le jeudi 22 mai à partir de 19h30 au camping de Gourjatoux. Le film MAGMA sera projeté. Les participants sont invités à un apéritif dinatoire avant le film à partir de 19h30.
- SAFER : la SAFER propose aux communes l'utilisation de l'outil VIGIFONCIER qui permet d'être informé des ventes sur le territoire ainsi que des appels à candidature émis par la SAFER, cet accès est gratuit la première année d'utilisation. Annabelle GABARD, secrétaire est nommée référente communale et disposera du droit d'accès à cet outil.
- Le prochain conseil municipal aura lieu le 19 juin 2025.
- Intervention de Jérôme VIALLE : le tarif de rachat de l'électricité photovoltaïque est en très nette baisse. François BLACHE précise que le projet communal axé sur de l'autoconsommation devrait peu souffrir de la baisse des tarifs
- Ecole : suite à un dysfonctionnement électrique il est apparu que le compteur électrique principal de l'école est toujours situé dans la maison qui a été cédée à Mr et Mme Dumais. Le déplacement a été commandé à l'entreprise ELBE.
- Enquête Publique : l'enquête publique concernant le déclassement d'une partie du chemin de Sénoulis a débutée le 12 mai, elle se terminera le 26 mai avec la dernière permanence du commissaire enquêteur en mairie. Il disposera d'un mois passé cette date pour rendre ses conclusions. Le conseil municipal sera ensuite invité à délibérer.
- Parcelle AB342 : la signature de l'acte est prévue rapidement, les agents communaux pourront procéder au débroussaillage des abords de la plage.
- Prochain CM : jeudi 19 juin 2025
- La séance est levée à 22h30.